



Direction générale de la santé

Paris, le 6/04/15

Note d'information à destination des structures spécialisées, des associations en contact avec les usagers de drogues et des associations intervenant en milieu festif

Circulation possible de comprimés d'ecstasy contenant la PMMA

État des lieux

Selon l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA), des consommations de comprimés vendus comme « ecstasy » et contenant de la PMMA (para-méthoxyméthamphétamine) ont entraîné, courant 2014, au moins 6 décès dans l'Union européenne, dont 2 récents en Grande-Bretagne. De nouveaux cas récents de décès ont été signalés en Belgique, liés à la consommation d'ecstasy contenant de la PMMA. Il s'agit de deux cas officiels annoncés le 30 janvier et fin février par le Belgian Early Warning System. De plus, la circulation de comprimés fortement dosés en PMMA a également été signalée aux Pays-Bas, en Belgique et en Espagne. Les comprimés qui ont pu être collectés et analysés contenaient jusqu'à 170 mg de PMMA et environ 10 mg d'amphétamine.

Ces comprimés étaient de couleur rose-orange, en forme de pentagone irrégulier avec un « S » figurant le logo de « Superman » présent sur les 2 faces.

Aucun de ces comprimés n'a encore été identifié en 2014 ou 2015 sur le territoire français, mais il est possible qu'ils y circulent également.

Par ailleurs des comprimés avec un design différent peuvent contenir de la PMMA : ainsi, en décembre 2014, les Pays-Bas en ont identifié avec des logos en forme de diamants ou de triangles. En France, un comprimé rose-rouge, affichant le logo Mitsubishi, également vendu comme ecstasy et contenant de la PMMA, a été collecté en Lorraine en juillet 2014.

La PMMA est une drogue de la famille des phénéthylamines, dont la structure est proche de celle de la MDMA. Interdite dans l'Union européenne depuis 2002, elle a été analysée en France pour la première fois en 2009.

La circulation actuelle de la PMMA en Europe s'inscrit dans un contexte où la circulation de la forme comprimé de la MDMA, l'ecstasy, est davantage observée que les années précédentes. En France, depuis

2013, ce retour s'est notamment manifesté par des masses et des teneurs moyennes plus élevées (Lahaie, Martinez et al. 2013, Néfau, Martinez et al. 2014).

Ces comprimés, ainsi que toutes les formes sous laquelle la MDMA peut être présentée (poudre, cristal), peuvent être impliqués dans des accidents sanitaires, voire des surdoses mortelles.

Propriétés pharmacologiques/Mode d'action

La PMMA agit sur la libération de dopamine, de noradrénaline et surtout de sérotonine. Elle possède des propriétés hallucinogènes plus puissantes que la MDMA et est également plus toxique que cette dernière.

Son délai d'action après la prise est plus long que celui de la MDMA, ce qui peut amener l'utilisateur à en reprendre s'il est habitué à consommer de la MDMA et ne perçoit pas d'effets significatifs rapidement. Les effets de la PMMA durent entre 4 et 5 heures environ.

Dans un premier temps, la PMMA entraîne une certaine euphorie et un état proche de l'ivresse alcoolique puis des hallucinations, notamment auditives, peuvent apparaître. Elle entraîne également une perte d'intérêt pour l'entourage et de motivation pour la parole. La PMMA ne provoque donc pas les effets « entactogène et empathogène » de la MDMA, ce qui peut également conduire l'utilisateur qui attend un tel effet à en consommer à nouveau.

La PMMA induit une mydriase avec parfois des modifications légères de la vision et des mouvements oculaires irréguliers.

Elle peut provoquer un syndrome sérotoninergique avec des contractions musculaires, une augmentation de la température corporelle, de la pression sanguine, des nausées, des vomissements, des signes cardiovasculaires (accélération du pouls), ainsi qu'une dyspnée, allant parfois jusqu'à des convulsions, au coma avec un risque de décès.

Conseils de réduction des risques

- Éviter l'achat et la consommation de comprimés d'ecstasy de forme « Superman », notamment.
- Éviter l'achat auprès d'un revendeur occasionnel de rue ou en milieu festif.
- Ne jamais consommer seul.
- Lors de la consommation, fractionner les doses, prendre $\frac{1}{4}$ (un quart) de comprimé puis attendre les effets plus d'une heure avant de consommer à nouveau.
- Éviter tous les mélanges, y compris avec les médicaments, particulièrement ceux qui peuvent agir sur le système sérotoninergique (ex : antidépresseurs). Attention donc aux interactions médicamenteuses avec des traitements en cours.
- Bien s'hydrater, penser à boire de l'eau régulièrement et à se rafraîchir le visage et le corps.
- Si cela est possible, faire analyser avant sa consommation le produit par la méthode CCM, développée dans certaines structures d'accueil ou en milieu festif.